

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-588743

S4071

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : SALS Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre

Nom & Prénom : BERNARDINAH JOUHA

Date de naissance : 26.04.1962

Adresse : 001 Rue ABU ZAH DAN DANOUK MAARIF CASAB

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : DR. A. EL KHAIFA Gastro-Entérologie - Proctologie Rés. Les Fleurs 59, Bd. Zerktouni Casablanca - Tél : 05 22 20 24 22

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : BEARADA SOUZA

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Neo de rectum

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASAB Le : 27/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :



CASAPATH

RECU LE : 24/11/2020

EDITE LE : 29/11/2020

NOM & PRENOM : BERRADA GOUZI SAMIRA

PRESCRIPTEUR : Dr. EL KHALIFA ASMAA

AGE : 57 ans

Code Patient : 068196

N/REF : 01124479

ORGANE : COLON

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Occlusion / opéré pour néo du rectum métastatique. Colonoscopie : petit processus ulcéré non sténosant non bourgeonnant dur à la biopsie à 40 cm de la marge anale.

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

L'examen histologique concerne quatre fragments biopsiques mesurant entre 0,2 cm et 0,3 cm provenant d'une part d'une muqueuse de type colorectal et d'autre part d'un matériel d'ulcération fibrinoleucocytaire renfermant des cellules épithéliales atypiques à noyaux vésiculeux nucléolés. Sur les autres fragments, on note un revêtement de surface régulier sans vacuolisation basale ni décollement. Le chorion est oedémato-congestif, ponctué d'un infiltrat inflammatoire minime fait de lymphocytes et de plasmocytes. Les glandes sont régulières.

Les recoupes réalisées sont du même aspect.

CONCLUSION :

- Colite inflammatoire chronique modérée en poussée aigüe ulcérée renfermant des cellules atypiques pouvant correspondre à des restes de glandes prises dans l'ulcération.
- Absence de malignité sur ces prélèvements. D'autres prélèvements sont nécessaires.

Signé : Dr. Amal BENKIRANE

Pr. Amal BENKIRANE
Anatomie Pathologique
Centre de Pathologie Casapath
6, Rue des Hôpitaux Hés. du Parc
Casablanca -
Tél.: 05 22 22 13 46 - Fax: 05 22 22 14 24

Dr. Amal BENKIRANE

Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca



**CENTRE DE
PATHOLOGIE
SPÉCIALISÉE
CASABLANCA**

CASAPATH

Dr. Lamia JABRI

Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO-CYTOPATHOLOGIQUE

De la part du Dr : F. EL KHALIFA

Nom et prénom du patient : Mlle BERRADA Gouzi Samira

Age : 1963 Sexe : ♀

Date de prélèvement : 23.11.20

Renseignements cliniques et paracliniques : occlusion / opéré pour

Neb rectum métastatique

coloco : petit processus ulcéreux non

sténosant non bougeamment

deux à la loge à gauche de la

NA

Organe prélevé :

Nature de l'acte réalisé :

Biopsie antérieure : Oui Non Réf :

FCV : Vagin Exocol Endocol

Date des dernières règles : Parité :

Thérapeutique antérieure ou en cours :

Signature & Cachet

DR. A. EL KHALIFA
Centre de Pathologie Spécialisée - Anatomie Pathologique
6, Rue des Hôpitaux - Casablanca
Tél : 05 22 20 24 20

Bo



CENTRE DE PATHOLOGIE SPÉCIALISÉE CASABLANCA

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1er étage 20360 - Casablanca
Tel: 0522 22 13 46/66 - Fax : 0522 22 14 24 - Email : labocasapath@gmail.com

Patente 36333531 ICE 001624540000044

FACTURE

REF : 20/7747

Casablanca, le 24/11/2020

Date de facturation 24 / 11 / 2020
Médecin traitant Dr. EL KHALIFA ASMAA
Patient BERRADA GOUZI SAMIRA - 068196
Demande **H01124479 - 24/11/2020**

Liste des examens

BIOPSIE SIMPLE

A Payer 400,00 Dhs
coefficient-P 364

Arrêtée la présente facture à la somme de : QUATRE CENTS DIRHAMS ET 00 CENTIMES

Centre de Pathologie Spécialisée Casablanca
6, Rue des Hôpitaux - Résidence du Parc
1er étage - Casablanca
Tel: 0522 22 13 46/66 - Fax: 0522 22 14 24